

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 8

Artikel: L'élection des pasteurs
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199936>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER

Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Maurice, Delémont, Biel, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Les personnes qui prendront un nouvel abonnement dès le 1^{er} avril prochain, recevront gratuitement le CONTEUR durant le mois de mars.

L'élection des pasteurs.

Nous avons reçu la lettre suivante :

Lausanne, le 16 février 1903.

Messieurs,

« Ce serait à nous autres femmes, en somme, à nommer nos pasteurs, puisque nous sommes seules à les écouter », dit une dame à son mari, dans l'article qu'a suggéré à M. J. M. l'élection pastorale lausannoise du 8 février.

Cette pensée-là, la *Revue* l'exprimait à son tour en constatant que les femmes trépignaient un peu à l'idée de ne pouvoir prendre part à l'élection. Rien n'est plus vrai. Il y a longtemps même que beaucoup d'entre nous s'impatientent de ne pouvoir voter en matière de nominations de pasteurs... Vous allez me dire que ceci n'intéresse guère le *Conteur vaudois*, qui ne se mêle ni d'affaires d'église ni de politique. Soyez sans crainte, messieurs, je ne vous ferai pas dévier de votre ligne de conduite et n'abuserai pas de la bienveillance de vos lecteurs.

Je ne vous dirai pas combien l'indifférence de la plupart des hommes à l'égard des questions de religion et de morale me fait bondir, ni combien plaisante me paraît leur prétention de nommer des prédicateurs qu'ils n'iront jamais entendre (je parle du plus grand nombre). Ces messieurs ont la bouche pleine de « l'Eglise de nos pères », mais ils n'y mettent jamais les pieds. Il est vrai que ce sont des esprits forts et que, en matière de religion comme en toute chose, ils en savent bien plus que nous, bonnes bêtes de femmes qui allons encore à l'église, qui lissons la Bible et les publications religieuses et philosophiques.

Encore une fois, je ne vous écrirai pas un mot de tout cela. Le seul but de ma lettre est de vous prier, non de nous donner votre appui, mais de ne pas nous traiter de toquées si nous nous démenons un peu plus activement que jusqu'ici pour obtenir dans les collèges paroissiaux — est-ce bien le mot? — notre place à côté des hommes. Vous ne voudrez pas, j'en suis certaine, rééditer ces plaisanteries faciles sur le rôti qui brûle et sur le malheureux mari obligé de débarbouiller sa progéniture et de lui donner la bécquée, pendant que madame fréquente le scrutin. Vous savez mieux que moi que jeter son bulletin dans l'urne ne prend pas beaucoup de minutes et que cette petite opération a lieu à l'issue du sermon et n'oblige pas à retourner une seconde fois à l'église, le même jour.

Permettez-moi donc de dire dans votre journal que lorsque les femmes pourront participer aux élections pastorales, leur ménage n'en souffrira pas le moins du monde et que les affaires de l'Eglise n'en iront que mieux.

Votre dévouée,

M^{me} Z.**Rédaction et abonnements:****BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE**

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

étrANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements détent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.

S'adresser au Bureau de journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.

étrANGER: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Comme le reconnaît notre aimable correspondante, le sujet qu'elle traite n'est pas précisément du domaine du *Conteur vaudois*. Elle ne nous en voudra donc pas de ne pas nous y étendre.

Nous tenons cependant à lui dire que nous n'avons jamais raillé les femmes qui demandent à pouvoir nommer aussi les pasteurs. L'idée chère à Mme Z. a depuis longtemps toutes nos sympathies. Du moment que les femmes s'intéressent aux choses de l'Eglise bien plus vivement que les hommes, il est tout naturel qu'elles y aient leur mot à dire et qu'elles puissent coopérer à la nomination des pasteurs. Il ne leur sera sans doute pas plus difficile qu'à nous autres de se renseigner sur les mérites respectifs des candidats, et ce n'est pas à elles qu'arrivera jamais l'aventure dont furent les héros les représentants de la commune de Villars-Pacot.

La commune de Villars-Pacot était en quête d'un conducteur spirituel, le sien étant mort de sa belle mort. On lui avait recommandé le pasteur de la paroisse de Blessogny, qui désirait changer de poste. A Villars-Pacot, nul ne connaissait ce candidat. Le conseil de paroisse envoya en conséquence deux de ses membres à Blessogny, avec mission d'aller au sermon juger de l'éloquence du pasteur et aussi pour prendre dans le village des informations sur sa personne.

C'était un beau dimanche d'été. Bien qu'ils eussent fait le voyage en char à bancs, les deux délégués arrivèrent à Blessogny un peu éprouvés par la chaleur. La cloche de l'église sonnait à toute volée appelant les fidèles.

— On a bien le temps, dit l'un des conseillers de paroisse; allons vite prendre un demi pour faire descendre la poussière.

— D'accord! fait l'autre.

Et les voilà qui se glissent à l'auberge communale par la porte de derrière.

Ce ne fut pas un demi, mais deux que vidèrent tout d'abord les délégués, et lorsque les flacons furent à sec, il était trop tard pour aller à l'église: les villageois en sortaient, le psaume sous les bras. A cette vue, la députation de Villars-Pacot ne broncha pas.

Encore un demi du même! commanda-t-elle.

L'aubergiste, après les avoir servis, alla ouvrir la grande porte donnant sur la place. Des gens endimanchés entraient, prenant place non loin des conseillers de paroisse. Ceux-ci lièrent conversation avec un de leurs voisins et, tout en croyant prendre un air indifférent, l'interrogèrent sur monsieur le ministre: Ses sermons étaient-ils courts et bons? Visitait-il assidûment les malades? Avait-il une bonne voix? Comment était-il de sa personne? Était-ce un bel homme, grand et fort, ou bien un gringalet, un « botasson »? Et madame la ministre était-elle une mijaurée ou une bonne dame sans pose?

Leur interlocuteur se fit un plaisir de répondre à toutes ces questions et d'une manière qui les satisfit entièrement. Après un quartier de demi, les ambassadeurs de Villars-Pa-

cot prirent congé de lui en lui donnant une chaude poignée de main et sans remarquer la malice dont ses yeux pétillaient.

Trois semaines plus tard, M. le pasteur de Blessogny était appelé à diriger la paroisse de Villars-Pacot. Mais le soir même, ses nouvelles ouailles apprenaient que les paroissiens de Blessogny avaient tiré des coups de mortier pour célébrer la joie qu'ils éprouvaient d'être délivrés de celui qu'ils nommaient irrévérencieusement « la scie sans dents. »

On se figure la tête que firent les deux membres du conseil de paroisse en apprenant la chose. Ils jugèrent sage de donner leur démission. Cette démarche ne leur épargna d'ailleurs ni les quolibets ni les scies, avec ou sans dents de leurs combourgeois.

V. F.

Respect aux souvenirs!Messieurs du *Conteur*,

Je suis un de vos plus anciens abonnés et n'ai aucune intention de vous fausser compagnie, si toutefois le ciel veut bien me permettre la réalisation de ce désir.

J'ai relu avec plaisir, dans votre numéro du 31 janvier, le « Vénit toté à la montagne » ou *ranz des vaches du Jura*, que le *Conteur* avait déjà publiée en 1865.

Tel que vous l'avez donné, le texte de cette chanson n'est pas tout à fait conforme à celui que j'ai entendu chanter et chanté moi-même bien des fois dans ma jeunesse. Et puis, vous avez oublié un couplet, le dernier, le plus joli.

A la seconde strophe, « Min dé bâton, etc., » le quatrième vers n'est pas: « Suivan bin lo bovaïron », mais: « Cein vaò bin lo boveïron », c'est-à-dire, avec le vers précédent: « Du sel, mes pauvres vaches; Ca raul bien le bovaïron, »

Quant au dernier couplet, le voici:

Quand vé ai fellic à St-Cerguë;
Po traova ma Jeannotton,
Cein qu'amé adi révéré,
Lé mé vatzé et mè modzons.

Vé lou tzalet quin déliçou, etc.

L'oubli n'était-il pas regrettable?

Excusez, Messieurs, cette rectification. J'ai cru devoir vous l'adresser. Nous autres, vieux de la vieille, nous sommes pointilleux sur le chapitre des souvenirs; c'est notre fontaine de Jouvence; nous n'aimons pas qu'on vienne la troubler.

Avec mes vieux les plus sincères pour la prospérité du petit *Conteur*, qui n'est plus très jeune, lui aussi — mais ça ne se voit pas — je vous prie, Messieurs, d'agréer mes cordiales salutations.

Un vieil et fidèle abonné.

Nous remercions bien sincèrement notre ancien abonné de sa communication et, puisque l'occasion nous en est offerte, de sa fidélité. Il serait à désirer qu'il y eût de nombreuses personnes, qui, à l'exemple de notre correspondant, prissent encore un chaud intérêt à notre bon vieux patois.

L'heure est décisive. Allons, tous les amis du patois, au drapeau!!